

**Commune de VILLARD-SUR-DORON**  
**Conseil Municipal du vendredi 1er avril 2011 à 20 heures**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Patricia PALLUEL-BLANC Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Cédric MEILLEUR, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Christelle PERSONNAZ, Denis ROUX.

M. Stéphane MATHIEU, receveur municipal, Mmes Valérie DEVILLE CAVELLIN, service comptabilité, Mme Marie-Hélène BOUDGHENE secrétaire de mairie

**Absents :** Bruno MEILLEUR, André PALLA (pouvoir à Christelle PERSONNAZ)

**Excusée** Mme Adeline GILLET responsable des services technique

**Secrétaire de Séance :** Dominique REGE METRAL

M. le Maire remercie M. Stéphane MATHIEU de sa présence.

**Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les points suivants :**

**Point n° 1 à 4- comptes administratifs et comptes de gestion du Receveur Municipal**

Il est précisé que la présidence du conseil est assurée par la deuxième adjointe et que M. le Maire n'assiste pas au vote des comptes administratifs

➤ **Budget principal M 14**

Section de fonctionnement

Dépenses exercice 2010	2 945 515.95 €
Recettes exercice 2010	3 226 306.15 €
<b>résultat 2010</b>	<b>280 790.20 €</b>
résultat cumulé au 31-12-2009	178 171.63 €
<b>résultat cumulé au 31-12-2010</b>	<b>458 961.83 €</b>
Excédent affecté à l'investissement pour couvrir le déficit de 83 528.33 €, le reliquat de 375 433.50 € est affecté au budget de fonctionnement du BP 2011	

Section d'investissement

Dépenses exercices 2010	1 780 848.46 €
Recettes exercice 2010	2 111 231.12 €
<b>résultat 2010</b>	<b>330 382.66 €</b>
résultat cumulé au 31-12-2009	216 169.42 €
résultat cumulé 2010	546 552.08 €
Restes à réaliser	- 630 080.41 €
<b>résultat corrigé</b>	<b>- 83 528.33 €</b>

➤ **Budget de l'eau M 49**

Section d'exploitation

Dépenses exercice 2010	130 469.39 €
Recettes exercice 2010	158 381.08 €
<b>Résultat 2010</b>	<b>27 911.69 €</b>
résultat cumulé au 31-012-2009	38 221.18 €
virement à la section investissement en 2009	- 38 029.80 €
<b>résultat cumulé 2010</b>	<b>28 103.07 €</b>
Excédent affecté au budget exploitation 2011	

Section d'investissement

Dépenses exercices 2010	119 585.56 €
Recettes exercice 2010	381 728.67 €
<b>résultat 2010</b>	<b>262 143.11 €</b>
résultat cumulé au 31-12-2009	- 181 029.80 €
résultat cumulé 2010	81 113.31 €
reste à réaliser	- 30 000.00 €
<b>résultat corrigé</b>	<b>51 113.31 €</b>
Excédent reporté au budget investissement 2011	

➤ **Budget annexe du CCAS - Approuvé à l'unanimité par les élus responsables du CCAS**

Dépenses exercice 2010	2 327.70 €
Recettes exercice 2010	4 000.00 €
<b>Résultat 2010</b>	<b>1 672.30 €</b>
résultat cumulé au 31-012-2009	576.84 €
<b>résultat cumulé 2010</b>	<b>2 249.14 €</b>

M. le Maire réintègre la séance

### Point n° 5 – Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Les modifications constatées par rapport aux taux votés en 2010, résultent de la réforme de la taxe professionnelle.

La taxe d'habitation a été rebasée (la commune récupère une partie des taux du département ainsi qu'une partie des frais de recouvrement);

Le taux de la taxe sur le foncier bâti ne varie pas.

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti prend en compte les frais de recouvrement

Le taux de la CFE voté en 2010 était un taux relais, la base de la CFE est inférieure à celle de la Taxe Professionnelle.

Ces taux ont été communiqués par la direction départementale des services fiscaux.

En moyenne les bases d'imposition ont été relevées de 1.02 %,

Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	Contribution foncière des entreprises (CFE)
14.04	14.66	109.04	25.37

### Point n°6 à 9 - Vote à l'unanimité des Budgets primitifs 2011 équilibrés en dépenses et en recettes

#### - Budget principal M14

Fonctionnement : 1 632 063.50 €

Investissement : 1 876 618.78 €

Mr le Maire souligne le caractère exceptionnel du budget investissement principalement dû aux recettes de vente de foncier sur Bisanne 1500. Il rappelle que l'excédent de fonctionnement courant avant remboursement d'emprunt est de l'ordre de 120 000 €.

#### - Budget de l'eau M 49

Exploitation : 133 432.98 €

Investissement : 223 060.07 €

Le budget de l'eau est équilibré en 2011 sans subvention du budget principal car il n'y aura pas de travaux importants en 2011, par contre une provision de 20 900 € est prévue pour les travaux sur les réseaux du chef lieu en 2012.

- **Budget du CCAS** 4 576.84 €.

- **Budget annexe Lotissement des Perrières** 164 135.00 €

### Point n°10 - Subventions aux associations et organismes partenaires

A l'unanimité le Conseil municipal approuve les subventions définies ci-après.

Anciens Combattants - Villard	300.00 €
Association Loisirs et Découvertes	300.00 €
Association École de Villard - Noël	550.00 €
École de Villard achat tableau numérique	2 000.00 €
École de Villard classe de découverte	2 000.00 €
Club des Sports des Saisies	2 280.00 €
CUMA	2 807.64 €
Enveloppe pour rénovation des façades dans le chef lieu	13 500.00 €
Club des Jeunes de Villard	300.00 €
Amicale du Personnel	350.00 €
Villard animation (aucune subvention demandée)	0.00 €
Association des Parents d'élèves (le péri scolaire est repris par la commune)	300.00 €
Le Bonheur est dans le chant	500.00 €
Les amis de la Croix de Coste	100.00 €

### Point n° 11 – Réfection de la route forestière de la Grande Combe

A l'unanimité le Conseil municipal approuve les travaux de mise au gabarit de la route forestière de la Grande Combe sur 800 m et la création d'une plateforme de stockage. Le montant estimé des travaux est de 19 400 €, La commune sollicite des subventions auprès de l'État et de l'Europe à hauteur de 7 500 €.

### Point n° 12 – Régie de recettes

A l'unanimité le Conseil municipal

- précise que la régie de recettes concerne les encaissements suivants

\* des taxes de séjour

\* des adhésions à la bibliothèque

- \* du paiement des photocopies réalisées en mairie par des particuliers
- \* du paiement de la location de la salle polyvalente
- \* de la vente des documents touristiques
- \* des redevances « borne flot bleu » à destination des campings cars
- nomme
- \* Madame Sylvie BERTOLACCINI régisseur principal
- \* Madame Valérie DEVILLE-CAVELLIN régisseur suppléant
- \* Madame Adeline GILLET préposé pour le relevé du compteur de la borne flot bleue secteur de La Forêt
- accorde à Madame BERTOLACCINI une indemnité annuelle de 160 € et lui demande de souscrire un cautionnement auprès de l'Association Française de cautionnement mutuel.

Point n° 13 – création d'un poste d'adjoint technique chargé du ménage et de l'accompagnement aux cars scolaire :

Point n° 14 – création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel

Point n° 15 – transformation d'un emploi contractuel en emploi permanent 20 h/semaine annualisé :

Ces points seront réexaminés au prochain conseil municipal.

Point n° 16 - transformation du poste d'attaché territorial en poste de rédacteur faisant fonction de secrétaire de mairie en contrat CAE et modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, le conseil municipal

- approuve la suppression du poste d'attaché territorial et la création d'un poste de rédacteur faisant fonction de secrétaire de mairie en contrat CAE pour 6 mois à compter du 14 avril 2011 permettant à la commune de bénéficier d'une aide de l'État de 655 € par mois,

- accorde à la nouvelle secrétaire de Mairie une prime IEMP assortie d'un coefficient de 1.5

#### Questions diverses :

- informations sur la réforme des collectivités territoriales et les conséquences pour l'intercommunalité du Beaufortain
- informations sur le nouveau contrat jeunesse
- Pot de départ en retraite de Liliane CHAMIOT-CLERC et de Marie-Hélène BOUDGHENE le vendredi 6 mai 2011 à 18 h 00 dans la salle du conseil municipal

La séance est levée à 23 h 30 minutes.

**Prochain conseil municipal le jeudi 28 Avril 2011 à 20 heures**

Le Maire,  
Emmanuel HUGUET

